

Pour l'Institut F. Courby
as

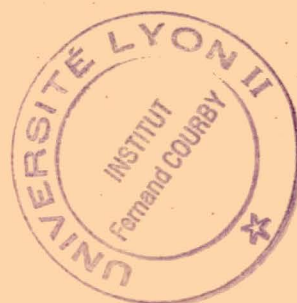
ADRIEN BRUHL

4075

L'INSCRIPTION
DU MONUMENT DES AGONOTHÈTES
(FOUILLES DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE EN ALBANIE)

INSCRIPTIONS D'APOLLONIE ET DE DURAZZO

EXTRAIT D'ALBANIA
N° 5 — 1935



LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, boulevard Saint-Germain
PARIS

Bibliothèque Maison de l'Orient



153971

L'INSCRIPTION DU MONUMENT DES AGONOTHÈTES (Pl. XIV)

L'inscription publiée ici (34) prend place sur six des blocs de marbre qui formaient l'architrave du monument. Les lettres sont bien gravées (Pl. VIII, 4). Leur hauteur est dans la ligne supérieure de 0 m. 115, dans la ligne intermédiaire de 0 m. 079 et dans la ligne inférieure de 0 m. 061.

Εἰς μνήμην καὶ τειμῆν.... Οὐίλλιου Οὐ[αλεντ] εἰ[ν]ου Φουρίου Πρόκ[λο]υ τοῦ ἀδε[λφοῦ ἐπ] ἄρχου σπ[είρης...]ης ἐν Συρία || χειλ[ί]αρχου λεγιῶνος [N γεμίν]ης ἐν Π[αν]νονία ἀγωνοθέτου ἀποδεδε[γμ]ένου Κο[ίντος] Οὐίλλιος Κρισπεῦνος Φουρίος Πρόκ[λ]ος πρύτανις ἀγωνοθέτης ἀρχιερε[ύς] διὰ θίου κατεσκεύασεν, || δοθέντων εἰς τὴν ἀποιέρωσιν τοῦ... ? [μον]ομ [ἀχ]ω]ν ζευγῶν εἴκοσι πεντε.

A la mémoire et en l'honneur de Villius Valentinus Furius Proculus son frère préfet de la cohorte N en Syrie, tribun de la légion N Gemina en Pannonie, agonothète désigné, Quintus Villius Crispinus Furius Proculus, prytane, agonothète, grand prêtre à vie a élevé (ce monument). Pour la consécration de (l'édifice), vingt-cinq couples de gladiateurs ont été donnés.

L'inscription a pour objet de perpétuer le souvenir de la libéralité d'un riche citoyen d'Apollonie, magistrat de la cité qui, en mémoire de son frère, a fait élever un édifice public.

Ce sont les noms et les titres du défunt qui sont rappelés au début du texte. La formule initiale εἰς μνήμην καὶ τειμῆν est rare dans l'épigraphie grecque et paraît une transposition du latin *in memoriam et honorem*. Le rapport de parenté qui unit les deux person-

(34) Je tiens à dire tout ce que je dois à mon ami Louis Robert, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes qui a bien voulu me conseiller utilement dans cette publication et m'a dispensé généreusement de précieuses indications pour le commentaire de l'inscription. Je l'en remercie vivement.

nages cités, le mort et le donateur, est exprimé par le mot ἀδε[φοῦ] qu'on doit restituer. Remarquons de plus qu'ils ont non seulement le même *gentilice* Οὐίλλιος, assez répandu dans les provinces de Grèce et d'Asie Mineure (35) mais deux *cognomina* identiques sur trois, Φουρίος et Πρόκλ.

Les Villii d'Apollonie appartiennent à cette bourgeoisie municipale qui sous l'Empire reçoit les honneurs mais doit aussi supporter les charges. Le premier des deux frères, celui dont la mémoire est célébrée dans l'inscription, a suivi la carrière militaire. Il fut tout d'abord en Syrie comme ἑπαρχος σπείρης *praefectus cohortis*. Du nom de la cohorte ne subsistent que les deux dernières lettres η et ς. Ce pourrait être la cohors III Cyrenaica qui vint en Orient sous Néron, la cohors I *equitata* (ἀ'ἰππικη) qui fut en Palestine ou bien la cohors V Gemina dont un document nous indique la présence en Syrie Palestine en l'année 139 (36). Puis, montant en grade, Villius a suivi la filière hiérarchique normale. Il occupe la deuxième des fonctions militaires préparatoires à la carrière équestre, la deuxième *militia equestris* (37) en devenant *tribunus legionis angusticlavus* χειλίαρχος λεγιῶνος en Pannonie. Nous ne pouvons reconnaître du nom de la légion que la terminaison ης. Ce génitif ne peut être que celui de Γεμίνη (*gemina*),

(35) C. I. L., III, 537 : « Q. Vill[io...] Titia [no] Quadrato » ; *ibid.*, 2133 : « C. Villius Sextilius... » cf. I. G. R., III, 664 à 667 : « Q. Vilius Proculus... »

(36) Cf. V. Chapot, *La Frontière romaine de l'Euphrate, de Pompée à la conquête arabe*, Paris, 1907, p. 99 suiv. ; Cichorius, P. W. *Realenc.* au mot *Cohors*.

(37) Voir Domaszewski, *Die Rangordnung des römischen Heeres* (*Bonner Jahrbücher*, 117, 1908), p. 122 et suiv. Les *tres militiae equestres* sont les fonctions militaires de la noblesse municipale ; cf. l'inscription d'Olympie 447 mentionnant Tiberius Claudius Crispianus qui a été ἑπαρχος σπείρης et χειλίαρχος λεγιῶνος.

comme on le constate en consultant la liste des légions dont la présence en Pannonie nous est attestée. La *legio XIII Gemina* a été dans cette province à l'époque de Domitien mais la X et la XIV sont restées indéfiniment en Pannonie Supérieure à Vindobona et à Carnuutum depuis le temps des premiers Antonins (38). On est donc en droit de supposer que Villius a appartenu à une de ces deux légions. Mais là s'est interrompue sa carrière militaire, brisée sans doute par une mort prématurée. Sa patrie lui avait décerné un honneur qui était en même temps une charge. Elle l'avait désigné comme agonothète (tel est le sens de ἀποδεδειγμένος qui équivaut au latin *designatus*) mais il ne remplit pas effectivement cette fonction.

Son frère, Quintus Villius Crispinus Furius Proculus qui a fait élever le monument, a occupé dans sa patrie les plus importantes charges municipales. Il était prytane. On sait que la prytanie était à Apollonie comme à Epidamne, à Corcyre (39), à Amantia (40) et à Byllis (41) la magistrature éponyme. Le seul décret complet d'Apollonie que l'on connaisse jusqu'ici remontant aux dernières années du III^e siècle avant notre ère est daté ainsi Πρυτανεύοντος Ἀριστομένεος (42). Une dédicace faite au IV^e ou au III^e siècle par un chef des archers est ainsi rédigée : Πρυτανεύοντος Παρμονίσκου τοῦ Δαμάγχεος τοξάρχων Λύσων Ἀγαστράτου Ἀσκλαπιῶνι (43).

Sur les monnaies d'Apollonie, le personnage dont le nom apparaît au génitif est le prytane éponyme (44). A la basse époque

(38) Cf. Ritterling, *P. W. Realenc.* au mot *Legio*.

(39) Sur le prytane à Corinthe, métropole de ces villes, voir Busolt, *Griech. Staatskunde*, I, p. 347.

(40) Cf. l'inscription dans Luigi M. Ugolini, *Albania Antica*, I, Rome et Milan, 1927, p. 195, n^o 17, fig. 116.

(41) Pour le prytane de Byllis, cf. Louis Robert, *B. C. H.*, 1928, 433, n. 7.

(42) O. Kern, *Inschriften von Magnesia am Meander*, 45. Sur le mois Ἀλ(ι)οτροπίος, date de ce décret, voir les importantes remarques de A. Wilhelm, *Attische Urkunden*, II, 25.

(43) *Jahreshefte*, XXI-XXII, *Beiblatt*, p. 187, n^o 1, *I. E. G.*, II, 361.

(44) A. Maier, *Nümmismatische Zeitschrift*, 1908 : *Die Silberprägung von Apollonia und Dyrrachion*, p. 8-11.

hellénistique, un bas-relief représentant un guerrier sacrifiant porte l'inscription : Πρυτανεύοντος Λυσήγος τοῦ Σωστρίωνος, τοξαρχοῦντος Πάτρωνος τοῦ Ἐυκλείδα (45). Enfin deux inscriptions qui sont, comme la nôtre d'époque impériale, font mention du prytane : un fragment de décret du II^e siècle malheureusement très abîmé où on reconnaît les mots πρυτάνεως (l. 9) Πρυτάνευ (l. 14), διὰ βίου πρυτάνεως (l. 16) (46) et la base d'une statue élevée à Γ. Φλ. Φιλωνίδην [ἐ]ρασάμενον Νύμφαις καὶ πρυτανεύσαντα (47).

Outre cette magistrature, Villius avait d'autres dignités. Il était agonothète, c'est-à-dire chargé d'organiser les jeux et de subvenir à leur financement, et ἀρχιερεὺς διὰ βίου, grand prêtre perpétuel du culte impérial dans la cité. Ces deux titres sont très souvent réunis en une même personne.

Quintus Villius Crispinus, personnage important et riche d'Apollonie se devait d'offrir un monument à la cité et c'est ce que nous dit l'inscription. Elle spécifiait aussi la nature du monument à la troisième ligne mais, à cet endroit précis, la pierre a été abîmée après l'article τοῦ ce qui ne permet pas de certitude.

Quintus Villius a été très généreux. Non seulement il a fait construire l'édifice, mais pour la consécration de celui-ci (car telle est la signification du mot de formation récente (48) ἀφιέρωσις, transcrit ici ἀποιέρωσις, qui équivaut à la *dedicatio* latine), il a aussi donné à ses concitoyens un *munus gladiatorium*, c'est ce que nous apprend la phrase d'un type très fréquent dans l'épigraphie grecque où la formule δοθέντων correspond au latin *edidit*. Les ζεύγη sont certainement les couples de gladiateurs et nous sommes autorisés à restituer μονομάχων par de nombreux exemples littéraires et épigra-

(45) Ugolini, *op. cit.*, p. 193, n^o 15, fig. 79 et 132.

(46) Cf. *Albania*, III, 1928, p. 28, n^o 1.

(47) C. Patsch, *Das Sandschak Berat in Albanien*, 187, fig. 167.

(48) Le mot ἀφιέρωσις se trouve chez Diodore, I, 17 et Plutarque, *Public. C.* 15.

phiques par exemple une inscription de Mégare, *I. G.*, VII, 106 en l'honneur de l'agonothète C. Curtius Proclus φιλοστειμησάμενον μονομάχων ζεύγη κ¹. L'usage s'était établi à l'époque impériale de donner des *munera* de gladiateurs à toutes les occasions et en particulier pour l'inauguration des monuments publics (49). On suivait l'exemple d'Auguste qui avait procédé de la sorte pour la consécration de l'*ædes divi Juli* et du temple de Mars Ultor. Ainsi sur la façade d'un monument à Aegae, on avait inscrit avec la dédicace, les noms des gladiateurs (50). Rappelons le nombre impressionnant de combats de gladiateurs offerts par Trajan à Ostie de 108 à 113, comme nous l'ont révélé des fragments épigraphiques découverts il y a quelques années (51). En Illyrie, l'engouement pour ce genre de spectacles n'était pas moindre que dans les autres parties du monde romain. A Dyrrachium, où quelques monuments témoignent qu'il s'est livré des combats de gladiateurs (52), nous voyons un chevalier romain, patron de la colonie, payer à la cité les frais de construction d'une bibliothèque et pour la consécration de l'édifice offrir un spectacle de gladiateurs (*C. I. L.*, III, 607) « *et ob dedicationem ejus ludos de sua pecunia gladiatoribus XII edidit* ». A Apollonie même,

nous avons des témoignages sur les combats de l'amphithéâtre qui illustrent notre texte. Sur un bas-relief d'un type assez répandu, apparaît un gladiateur qui donne le coup de grâce à son adversaire, couché sur le ventre (53) ; un autre bas-relief représente aussi un combat de gladiateurs (54) ; il y a aussi le fragment de la stèle d'un *ursarius* avec la palme et un petit animal, et un fragment d'inscription — Λασκειθῶ — μνήμης (55).

Un notable comme Q. Villius ne faisait donc que se conformer aux mœurs et aux goûts de son temps lorsque, pour inaugurer un monument élevé de ses propres deniers, il offrait à ses concitoyens un spectacle de gladiateurs. C'est un nouvel exemple à ajouter à bien d'autres déjà connus des dépenses auxquelles devaient se livrer les principaux personnages des cités, magistrats municipaux (56). Les honneurs étaient bien coûteux et suivant une expression de M. Rostovtzeff, la différence entre ἀρχαί et λειτουργίαι *honores et munera*, tendait à disparaître. Les empereurs étaient même obligés d'intervenir pour empêcher la ruine de leurs patrimoines et limitèrent plusieurs fois le nombre des gladiateurs à engager.

Suivant la coutume générale, Q. Villius nous dit le nombre de gladiateurs qu'il a fait combattre : il y en a eu vingt-cinq couples, ce qui est relativement considérable. L'épigraphie nous permet de faire des comparaisons intéressantes. Sans tenir compte des fêtes données par les empereurs, car les conditions sont bien différentes, voyons ce qui se passe dans d'autres villes de province. Il y a eu sans doute des *munera* plus importants que celui donné par Q. Villius. Ainsi à Ephèse, un asiarque fit combattre en treize

(49) Cf. Louis Robert, ΠΥΚΤΕΥΕΙΝ, *Revue Archéologique*, 1929, II, p. 24 et suiv. ; en particulier l'inscription *I. G. R. R.*, IV, 857 citée p. 28, n. 7.

(50) Mommsen, dans Bohn, *Altertümer von Aegae*, Berlin, 1889 (Suppl. du *Jahrbuch*, 2^e fasc.), p. 26 : « τοῖς σεβαστοῖς καὶ Ἀπόλλωνι [χρηστηρίῳ καὶ τῷ δάμῳ ὁ δεῖνα τοῦ —] εἰς ἀγωνοθετήσας εἰ... ; » suivent les noms de dix gladiateurs avec leur spécialité et le nombre de leurs victoires.

(51) Dans le fragment des *Fastes d'Ostie*, publié par M. G. Calza, *Notizie degli Scavi*, 1932, p. 134 à 201, il y a tout un programme de fêtes parmi lesquelles des *munera* de gladiateurs ; cf. J. Carcopino, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1932, p. 379 suiv. On voit que 4.912 paires de gladiateurs ont été engagées dans ces *munera* impériaux. Le mot *Paria* est remplacé par l'abréviation *P. P.*

(52) Cf. la stèle funéraire, *Jahreshefte*, XXI-XXII, *Beiblatt*, 160, n^o 33, fig. 76 : « *Epicado monom[acho]. Have am[ice]* » et peut-être les deux bas-reliefs de Durazzo actuellement au musée de Belgrade où ils ont été vus par Louis Robert en 1931 ; Heuzey, *Mission*, p. 283, pl. 30 et Léon Rey, *Albania*, IV, 1932, n^o 5, p. 100. Voir aussi P. Couissin, *Rev. Arch.*, 1930, II, p. 242 suiv.

(53) C. Patsch, *Das Sandjak Berat*, p. 157, fig. 125.

(54) Praschniker et Schober, *Archäol. Forschungen in Albanien und Montenegro*, p. 67, fig. 81.

(55) C. Patsch, *op. cit.*, p. 158, fig. 126.

(56) Pour la région du Pont, cf. F. Cumont, *Gladiateurs et acteurs dans le Pont* dans *Festschrift O. Hirschfeld*, Berlin, 1903, p. 270 suiv., en particulier les combats donnés par les prêtres municipaux du culte impérial.

jours trente-neuf couples (57) ; à Pompéi, un programme de fêtes données par un *duumvir* comprend avec des *venationes* et des athlètes quarante couples de gladiateurs (58). Dans différentes cités, ce sont trente *paria* que l'*editor* se vante ou est loué d'avoir fait paraître dans l'arène (59). A Salagassos, en Pisidie, on livra au moins vingt-quatre combats en treize jours (60) et à Gortyne dans un plus vaste programme étaient compris seize combats *ἀπότομα* (61). Le nombre des gladiateurs engagés était parfois moins important. Des inscriptions de Tibur et de Pompéi parlent de *munera* composés de

(57) *Forschungen in Ephesos*, Vienne, 1923, III, n° 70, l. 8 à 10 : « φιλοτειμησάμενον ἡμερῶν δεκατριῶν ζυγοῖς ἀποτόμοις τριακονταεννέα. »

(58) Dessau, n° 5053 ; il y en eut successivement cinq puis trente-cinq.

(59) A Ancyre de Galatie, Dittenberger, *Orient. Graec. inscr.*, 533, l. 5 à 8 : « καὶ μονομάχων ζεύγη τριάκοντα καὶ κυνήγιον ἔδωκεν ταύρων καὶ θηρίων ; » à Pompéi (Dessau, 5143) : « [C]n Allei Nigidi Mai[icia tribu] quinq(ennalis gl(adiatorum) par(ia) XXX » ; à Alissae (ibid. 5059) : « L. Fadio Piero viro munificentissimo civi qui ob honorem decur(ionatus) eodem anno quo factus est glad(iatorum) paria XXX et venationem bestiarum... » Ce personnage doit quelques mois plus tard offrir vingt et un couples et des *venationes* pour sa nomination au duumvirat ; à Pompéi, une inscription contient des remerciements à un flamine qui a produit vingt paires de combattants et à son fils qui en a produit dix (Dessau, 5145).

(60) Louis Robert, *R. A.*, 1929, article cité, p. 30.

(61) *Ibid.*, p. 29, l. 10 et suiv. : « τὰς δὲ τῶν μονομαχῶν ἡμέρας τέσσαρας ὡς ἐν ἑκάστη ζεύγη ἀποτομα τέσσαρα, τὰ δὲ ὑπόλοιπα ζεύγη τῶ ὀξεί σιδήρω. »

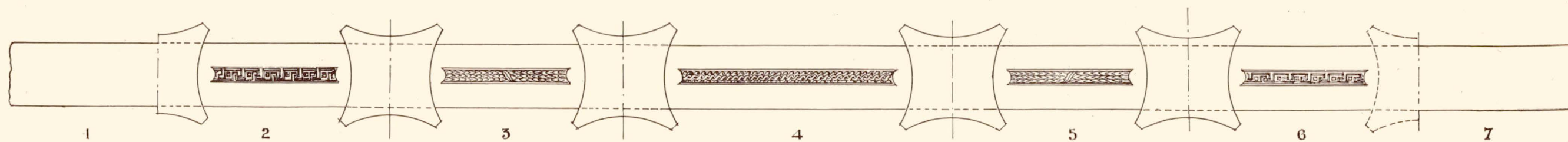
vingt couples (62). A Dyrrachium, nous avons vu que le *patronus civitatis* a donné en spectacle vingt-quatre combattants seulement. Il arrive même que l'*editor* se contente de fournir dix, sept ou même quatre paires de gladiateurs (63). Le coût d'un *munus*, nous le savons par la *lex Italicensis* (*C. I. L.*, II, 6278) pouvait varier selon la qualité des gladiateurs engagés, mais il est hors de doute que vingt-cinq couples représentent une assez forte dépense. Q. Villius devait donc disposer d'une honnête fortune.

D'après les différents éléments que nous avons étudiés, nous pouvons dater cette inscription du II^e siècle, antérieurement aux réformes de Septime-Sévère, en ce qui concerne les *militiae* mais nous ne pouvons parvenir à une plus grande précision en l'absence d'autres indications chronologiques.

Adrien BRUHL.

(62) Dessau, 6234 et 5146. Dans ces deux cas, les combats de gladiateurs s'accompagnent d'une *venatio*.

(63) Dessau, 5057, Pisaurum : « T. Ancharius Priscianus filius aedilis quaestor, adsedente patre gladiatorum paria decem adjecta venatione edidit » cf. *ibid.*, 6256 « L. Ursineio... gladiatorum paria » ; parfois sept couples comme à Philippes, *B. C. H.*, 1923, p. 86, n° 4 ; à Naples (Dessau, 5054) un chevalier romain a payé quatre couples avec d'autres attractions ; à Minturnes (Dessau, 15062), une statue est élevée à P. Baebius qui pour son duumvirat avait engagé trois couples et des ours et dut recommencer lors de l'inauguration du monument en présentant onze paires de combattants.



0 20 40 60 80 100

Εἰς μν[ή]μην καὶ τείμην... Οὐίλλιου Οὐ[αλεντ]εί[ν]ου Φουρίου Πρόκ[λο]υ τοῦ ἀδε[λφοῦ ἐπ]άρχου σπε[ίρης.....]ῆς ἐν Συρία
 χειλ[ί]αρχου λεγιῶνος [Ν γεμίν]ῆς ἐ[ν Π]ανωνία ἀγωνοθέτου ἀποδεδε[γγ]μένου Κο[ίντος] Οὐίλλιος Κρισ[πεῖν]ος Φουριος Πρόκ[λ]ος πρύτανις ἀγωνοθέτης ἀρχιερε[ύς] διὰ βίου κατεσκεύασεν
 διθέντων εἰς τὴν ἀποιέρωσιν τοῦ?..... [μον]ομ[άχων] ζευγῶν εἴκοσιπεντε.

Monument des Agonothètes. Architrave et inscription.

INSCRIPTIONS DE DURAZZO ET DE TIRANA

(Pl. XXIX)

I. — INSCRIPTIONS DU DÉPÔT MUNICIPAL DE DURAZZO

1. Cippé, calcaire, trouvé à Durazzo. Dimensions : hauteur, 1 m. 21 ; surface à la base, 0 m. 63 × 0 m. 55 ; du fût, 0 m. 52 × 0 m. 48.

L'inscription comprend la formule d'invocation aux dieux mânes sur la partie supérieure et sept lignes. Hauteur des lettres : 1^{re} ligne, 0,05, les autres lignes 0,045 (fig. 1).

*D(eis) M(anibus) S(acrum) // M(arco) M(ario)
C(aii) f(ilio) Liciniano // M(arcus) Peculiaris //
et Maria Sec(una) patrono // optime merito //
et sibi v(ivi) posuerunt*

Les lettres sont bien gravées. Notons quelques ligatures, les deux O et le S plus petits que les autres lettres à la fin des deuxième, sixième et troisième lignes.

C'est une inscription funéraire d'un modèle classique, sur un monument que deux affranchis, sans doute mari et femme, ont élevé pour leur ancien maître et pour eux-mêmes. L'onomastique ne présente guère de particularité. Elle est tout à fait latine. Le *cognomen* Peculiaris en raison de sa signification même indique bien l'origine servile du personnage et se rencontre assez souvent chez des esclaves ou des affranchis (cf. C. I. L., III, 4692, 5505, 8827).

Sur les côtés du cippé sont figurés en relief deux attributs : à droite, un couteau à manche recourbé, un *culter* et à gauche une sorte d'étui dans lequel on pourrait reconnaître une *capsa*.

2. Cippé trouvé à Durazzo en décembre 1931, haut de 1 m. 45 et large de 0 m. 385 sur 0 m. 40 à la moitié de sa hauteur (fig. 2 et Pl. XXIX, 2). La partie supérieure a l'aspect d'une urne funéraire, bien que faisant corps avec le fût. Elle est haute de 0 m. 36 et a seule reçu une décoration sur trois faces : devant une belle tête de Gorgone d'un style très classique (1), à droite et à gauche de grosses rosaces dans des guirlandes. Au-dessus est creusé un trou de 0 m. 25 de diamètre et de 0 m. 25 de profondeur qui a pu recevoir les cendres des défunts. Inscription de onze lignes :

*D(eis) M(anibus) S(acrum) // Serg(ilio)
Corne // [I]lio Castricio // [S]aturnino Aug(ustali) //
fratri // Castriciae Nicae // matri [S]erg(ilio) Corne // [I]lius
Castric // i[us] Lycario Aug(ustalis) // p[ro]p[ri]o*

L'inscription est conforme au modèle des épitaphes, mais elle est intéressante à divers points de vue. Sergius Cornelius Castricius Lycario a élevé le monument à son frère et à sa mère. Les deux frères ont en commun le *praenomen* Sergius, forme de Servius à l'époque impériale (2), le *gentilice* Cornelius et un second *gentilice* servant de *cognomen*, Castricius qui provient sans doute du nom de la mère Castricia. Ce dernier nom est d'origine italique et se rencontre dans quelques inscriptions (3). Le *cognomen* Lycario

(1) Cf. Glotz, *Dict. des Antiq.*, au mot *Gorgoneion*.

(2) Cagnat, *Cours d'Épigraphie latine*, 4^e édition, Paris, 1914, p. 41.

(3) Wilhelm Schulze, *Zur Geschichte lateinischen Eigennamen*, Berlin, 1904, p. 110 note 3. Cf. C. I. L., IX, 2638 bis (Aesernia) ; III 4848 et 5430 (Norique).

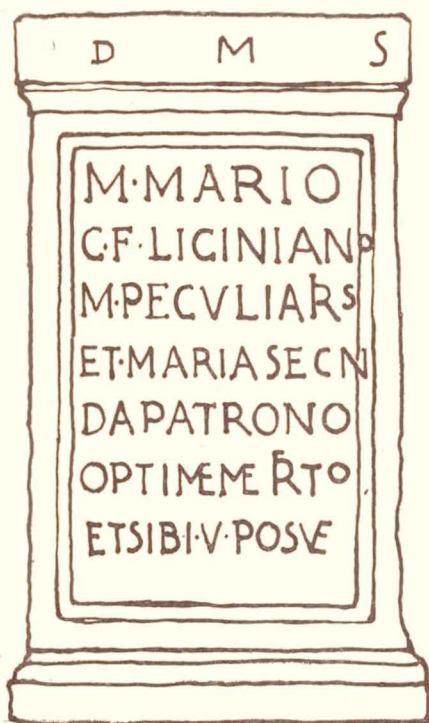


Fig. 1. — Durazzo, n° 1

est d'un emploi extrêmement rare. Une inscription grecque d'Italie donne le nom *Αυγαλιών* d'où le surnom latin est dérivé (*I. G. Sic. et It.*, 1820). Le groupe de trois lettres AVG qui revient à la suite du nom de chacun des frères doit être complété en *Augustalis*. D'autres documents épigraphiques déjà publiés (4) attestent l'existence d'un collège d'*Augustales* à Dyrrachium dès le premier siècle de l'Empire. Ce ne sont pas là, remarquons-le, des *Seviri* mais de simples *Augustales* dont l'institution est antérieure. Ils se recrutaient principalement parmi les *libertini* et parfois parmi des *ingenui* (5). Les *Cornelii Castricii* appar-

(4) Praschniker et Schober, *Arch. Forschung. in Alban. und Montenegro* (*Schriften d. Balkankomm., Arch. ol. Abt. 8*), Vienne, 1919, p. 41 : « *L. Papius... Augustalis perpetuus* » ; cf. *C. I. L.*, III, 13700 : « *L. Vesullio // Vitali // Aug(ustali) // optimopatri* ». Les premiers éditeurs avaient complété *Aug.* en *Auguri*, mais l'autre interprétation est bien préférable.

(5) Neumann, *P. W. Realenc.*, au mot *Augustalis*.

tiennent à cette deuxième catégorie, comme *P. Clodius Hermadion* dont l'épithaphe est étudiée plus loin. D'après le style du monument et la gravure, ce monument doit être de la fin du 1^{er} siècle ou du début du 11^e.

3. Cippé haut de 0 m. 83, large à la base de 0 m. 58, au couronnement de 0 m. 53, à mi-hauteur de 0 m. 48, trouvé à Durazzo en octobre 1931 (fig. 3 et Pl. XXIX, 1, 3).

C'est un véritable autel funéraire du modèle classique surmonté par un coussinet avec une corniche d'oves (6). Au-dessous, aux quatre angles du fût, sont sculptées des têtes de béliers dont les cornes retiennent de lourdes guirlandes retombantes qui les relient entre elles. Au-dessus des demi-cercles formés par les festons, sur la face antérieure, dans un rectangle est gravée l'inscription ; à gauche et à droite sont figurés en relief des

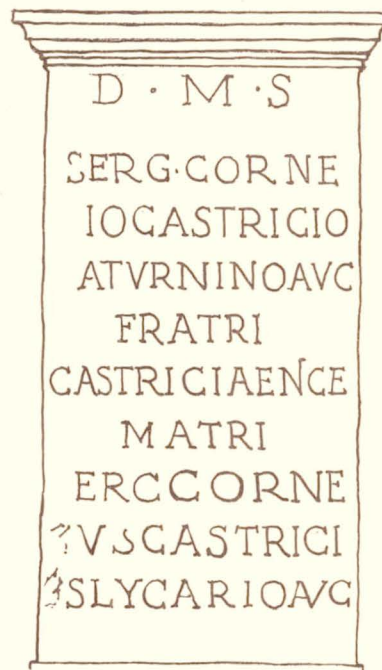


Fig. 2. — Durazzo, n° 2

(6) W. Altmann, *Die römische Grabaltäre der Kaiserzeit*, Berlin, 1905, p. 39 et 40 ; cf. E. Cahen, *Dict. des Antiq.* au mot *Sepulcrum*.

ustensiles rituels, l'*urceus*, vase à libation et la patère, et sur la face postérieure une rose à cinq pétales. Dans la partie supérieure de l'autel est creusée une cavité mesurant 0 m. 29 de diamètre et profonde de 0 m. 28, destinée sans doute à recevoir les libations (7). Les exemples d'autels ornés de têtes de bélier sont assez nombreux. Ils semblent en général un peu plus récents que les cippes décorés de bucrânes. Inscription en six lignes d'une bonne gravure :

*P(ublius) Clodius // Hermadion // Aug(ustalis) sibi
et // Novelliae l(audabili) f(feminae) // piae conjug(i) // q(uae) vixit
a(nnis) XLII (quadraginta duo) m(ense) I(unos)*

C'est une épitaphe du type régulier. Le *cognomen* Hermadion se retrouve dans deux inscriptions de Salone (C. I. L., III, 1437 et 2415).

P. Clodius est aussi un *augustalis* et appar-

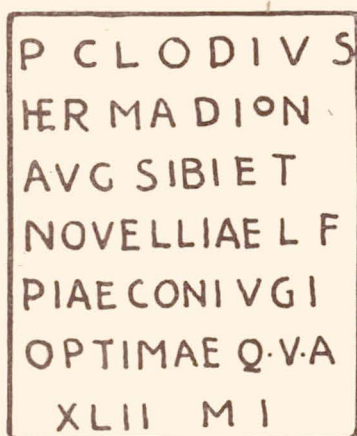


Fig. 3. — Durazzo, n° 3

tient à la même classe sociale, assez modeste, que les *Castricij*.

4. Cippe calcaire trouvé à Durazzo. Hauteur totale, 1 m. 05 ; largeur du fût,

(7) Cagnat et Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, I, Paris, 1916, p. 340 et fig. 178, p. 339.

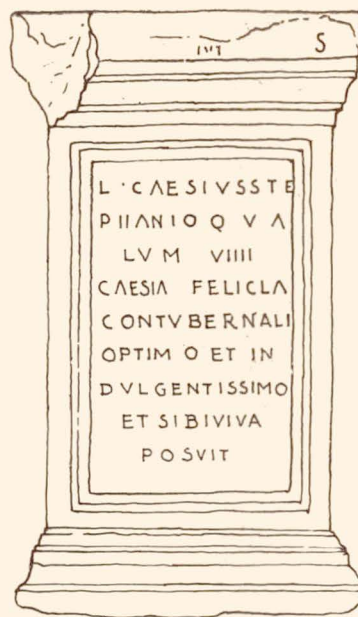


Fig. 4. — Durazzo, n° 4

0 m. 44 × 0 m. 40. L'inscription elle-même mesure 0 m. 46 sur 0 m. 34. Les lettres ont 0 m. 025 de haut. La gravure est peu soignée et la forme des lettres défectueuse (fig. 4).

*[D(eis) M(anibus) S(acrum) // J(ulius) Caesius
Ste//phanio q(ui) v(ixit) a(nnis)
LV (quinquaginta quinque) mensibus VIII
(novem) // Caesia Felicia // contubernali //
optimo et in//dulgentissimo // et sibi viva //
posuit*

C'est une inscription funéraire d'un type fort commun. Le nom de Caesius est assez répandu. Une stèle funéraire de Dyrrachium maintenant à Belgrade, porte le nom d'un C. Caesius Gratus (8). Les surnoms de Stephanio et Felicia se retrouvent ailleurs (9). On remarque l'expression de *contubernali*, employée par Caesia pour désigner le défunt. Le *contubernium* est le mariage des esclaves

(8) C. I. L., II, 13701 ; cf. Praschniker et Schober, *op. cit.*, p. 44.

(9) Pour le premier C. I. L., IX, 5818 ; Felicia se rencontre sur des inscriptions de Salone (C. I. L., III, 9064 et 9173) et aussi en Italie (C. I. L., IX, 3118 et 3861).



Fig. 5. — Durazzo, n° 5



Fig. 6. — Durazzo, n° 6



Fig. 7. — Durazzo, n° 7

entre eux ou l'union d'un homme libre avec une esclave, d'une femme libre avec un esclave. Sans doute Caesia est-elle une esclave car l'homme a les *tria nomina*.

5. Cippe trouvé à Durazzo le 10 décembre 1932. Hauteur, 0 m. 78 ; largeur, 0 m. 25 ; épaisseur, 0 m. 22 (fig. 5).

Juliae // Berytia // fili pie // ntissi // mi pos // uerunt

La gravure est d'assez mauvaise qualité. La forme des lettres de taille inégale, est très influencée par l'écriture cursive. L'inscription n'est certainement pas antérieure à la fin du II^e siècle. Remarquons le *cognomen* de la défunte Berytia. On peut conjecturer qu'elle était originaire de la ville syrienne de Berytus (Beyrouth).

6. Cippe extrêmement détérioré ayant sans doute servi de matériel de construction. Hauteur, 1 m. 09 ; épaisseur sur le côté droit, 0 m. 55. Dimensions de l'inscription : 0 m. 50 × 0 m. 38. Hauteur des lettres : 0 m. 04 (fig. 6).

[D(eis)] M(anibus) S(acrum) // ... amba // Bennius // ... odus s[ibi] // [post]eris que sui[s] // posuerunt

Sur le côté, en relief, est représenté un

coffret, sorte de *cista*, surmonté d'une anse tressée avec un dispositif de serrure.

7. Partie supérieure d'une base avec quatre lignes d'une inscription trouvée à Durazzo. Les dimensions de cette pierre, dans son état actuel, sont en hauteur, 1 m. 30 ; en largeur, 1 m. 42 au sommet, 1 m. 13 dans la partie inférieure. Hauteur des lettres de la première ligne, 0 m. 11 ; des autres lignes, 0 m. 09 (fig. 7).

Ti(berius) Claudius / Epetinus / vivus in finibus [do]mus su[a]e fecit...

Ces quatre lignes sont le début d'une inscription funéraire dans laquelle Tiberius Claudius Epetinus disait avoir construit une sépulture de son vivant pour lui et sans doute pour les siens et en spécifiant l'emplacement (10). Les lettres sont bien gravées. L'inscription pourrait être du I^{er} siècle de l'Empire. Le *cognomen*, Epetinus, est remarquable. Il est dérivé de l'adjectif qui désigne les habitants de Epetium, cité de Dalmatie, de fondation hellénique, située près de Salone. L'épigraphie nous offre d'autres

(10) L'expression que nous restituons *in finibus domus suae* peut être corroborée par l'inscription C. I. L., III, p. 944 « *domus partem dimidiam... cum suis saepibus, saepimentis, finibus, aditibus... habere liceat* ».

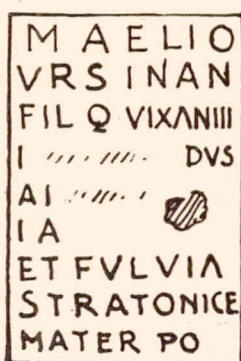


Fig. 8. — Tirana, n° 1

exemples de ce même *ethnikon* employé comme nom propre (cf. Hans Krahe, *Lexikon altillyrischer Personennamen (Indogerman. Bibl., 3 Abt., 9 Bd)*, Heidelberg, 1929, p. 47). Ce Tiberius Claudius était sans doute originaire d'Epetium ou bien ses parents venaient de cette ville.

II. — INSCRIPTIONS DU MUSÉE NATIONAL DE TIRANA

1. Cippe funéraire provenant de Durazzo. Hauteur, 1 m. 40 ; largeur, 0 m. 48. Inscription de neuf lignes longues de 0 m. 33. Hauteur des lettres 0 m. 052 (fig. 8).

M(arco Aelio // Ursinian(o) // fil(io) q(ui) vix(it) an(nis) III (tres) // i...dus // ai... // [p] a[ter] // et Fulvia // Stratonic(e) // mater po(suerunt)

Cette pierre tombale était à Durazzo où elle servait d'auge à un puits. Elle a été décrite par Heuzey (*Mission*, n° 165, p. 386) dont la lecture figure au *Corpus* (*C. I. L.*, II, 624). Elle a été transportée, il y a quelques années, dans le jardin du musée de Tirana où M. Hasan Ceka a eu l'amabilité de la signaler à mon attention.

Le *cognomen* URSINIANVS se retrouve

dans un assez grand nombre de documents épigraphiques (*C. I. L.*, III, 4796, 11045, 11816, etc.).

2. Stèle provenant de Bershita, localité proche de Tirana. La partie supérieure droite a été rongée par le sel. La pierre était brisée en trois morceaux qu'on a pu rapprocher et ajuster. Hauteur, 0 m. 92 ; largeur, 0 m. 45 ; épaisseur, 0 m. 13 (fig. 9).

D(eis M(anibus) S(acrum) // Rummia quae // e(x) t(estamento) s(uo) h(ic) s(epulta) e(st)... // se:it Rummus // frater]... // vivo s(ibi) suis(ue) in fr(onte) p(edes) XXI (viginti unus) in ag(ri) // p(edes) XV (quindecim) // h(oc) m(onumentum) s(ive) s(epulcrum) h(eredem) n(on) s(equetur)

Cette inscription funéraire ne présente pas de grandes particularités. Les formules finales sont courantes dans ce genre d'épigraphes. Le nom Rummus n'est pas très fréquent. Il s'en trouve cependant quelques exemples (cf. Wilhelm Schulze, *op. cit.*, p. 368 ; *C. I. L.*, VI, 2379 bis, l. 29).

3. Plaque calcaire provenant de Lissos (Alessio), en quatre morceaux. Longueur, 0 m. 45 ; hauteur, 0 m. 21. Hauteur des let-

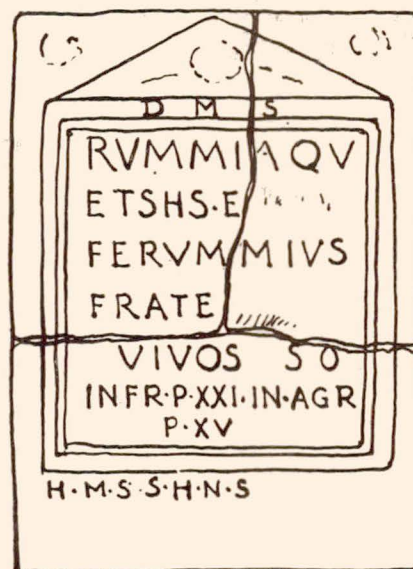


Fig. 9. — Tirana, n° 2

tres, 0 m. 04 pour la deuxième ligne, 0,026 pour les autres (fig. 10).

[D(eis M(anibus)] S(acrum) // Min[ni] a Quintina [v(ixit)] // ann(is)
 III (triginta)
 L(ucius) Apertio v(ixit) a(nnis) XIII (tredecim) // [?] Apertio Felix
 v(ixit) a(nnis) XVIII (duodeviginti) qui|bus memor fecit Q(uintus)
 Apertio
 Dexter // conjug(i) fil(i)s suis

Epitaphe sur un monument funéraire élevé par Quintus Apertio Dexter à sa femme et à ses deux fils.

4. Stèle d'un travail très barbare portant



Fig. 10. — Tirana, n° 3

au centre dans une niche entre deux *pilastus* l'image grossièrement taillée du défunt. Hauteur, 0 m. 76 ; largeur, 0 m. 38 ; épaisseur, 0 m. 16. L'inscription se développe sur la largeur de la stèle et a avec quatre lignes 0 m. 21 de haut (fig. 11).



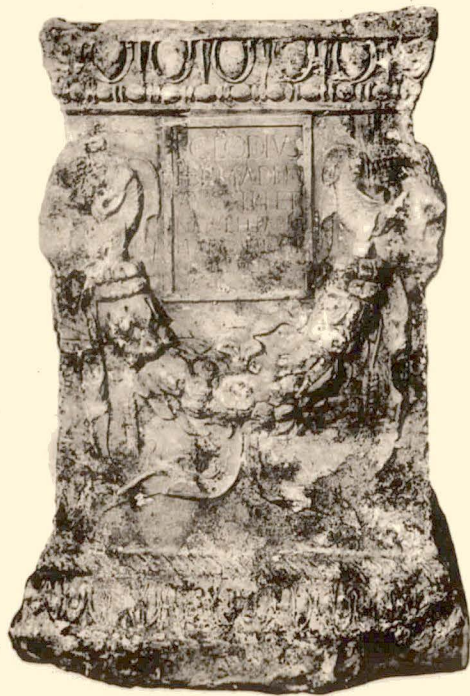
Fig. 11. — Tirana, n° 4

Οἱ γόνις εἰδιω τέκ//νω Ἀνδρόνικω //
 μνίμης χάριν αἰ/τω(ν) λα(τριάκοντα καὶ εἷς)

Les parents à leur fils Andronicus (11), ayant vécu trente-deux ans, en souvenir. On remarquera les fautes de graphie surtout ε écrit à la place de c et γόνις pour γονεῖς. L'orthographe aussi, comme la grossièreté de la sculpture tout indique une très basse époque.

Adrien BRUHL.

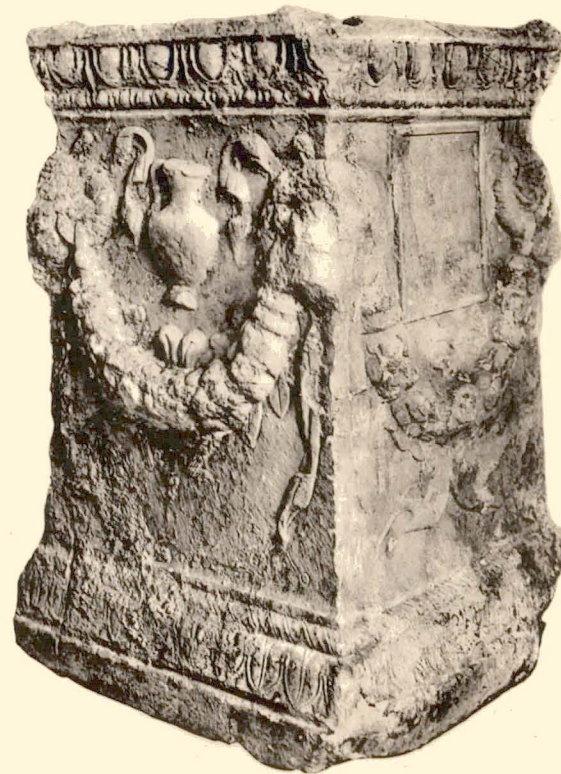
(11) Pour le nom Ἀνδρόνικος, cf. Fick, *Griechische Personennamen*, 1894, p. 58.



1



2



3

Inscriptions de Durazzo. 1, 3. Cippe, n° 3. - 2. Cippe, n° 2.